

I. — PARTIE THEORIQUE.

PRINCIPES DE LITTÉRATURE.

V. PARTIE.

LES GENRES DE COMPOSITION.

II. Leçon : — La Lettre.

1. La lettre est une conversation par écrit entre personnes absentes. Mais, dans un entretien de vive voix, l'on exige moins de correction de langage, moins de retenue et même de réflexion que dans une correspondance qui demeure sur le papier.

C'est l'*avantage*, en effet, de ce mode de relation de rendre présentes les personnes éloignées, en voyage, disparues de la scène du monde ; de faire revivre le passé, son histoire, ses péripéties, ses anecdotes, ses grandeurs ou ses infortunes ; de faciliter les transactions commerciales, les renseignements scientifiques et littéraires, et le reste.

L'espace nous manque pour tracer même une ébauche de "l'histoire du genre épistolaire," depuis saint Grégoire de Nazianze jusqu'à Balzac et Voiture, de Madame de Sévigné à Louis Veillot.

Plusieurs écrivains contemporains aiment à redire à satiété — et M. A. Albalat est de ce nombre — que "le style épistolaire ne s'enseigne point" — que "par sa nature, la lettre échappe à tout procédé, à tout moyen mécanique" : leur emploi a pour résultat fatal la banalité et la platitude.

Nous ne partageons point cette façon de langage tranchant et absolu. Sainte-Beuve résout fort bien la question : — "En deux mots, dit-il, il y a *improviser* et *composer* une lettre."

Laissons aux personnes d'un âge mûr ou d'une certaine culture intellectuelle le mode de l'*improvisation* ; mais il faut adopter la seconde méthode, celle de la *composition*, dans les exercices scolaires : pour les élèves des collèges et des pensionnats il existe